



Paris, le 6 octobre 2020

La Secrétaire Générale de l'UNSA AAF

A

Monsieur Julien DENORMANDIE
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
78 rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Objet : Transfert de la gestion des aides FEADER aux Conseils Régionaux.

Monsieur le Ministre,

Nous tenions tout d'abord à vous remercier d'avoir confirmé par communiqué de presse en date du 6 octobre 2020 la position de notre ministère quant au périmètre des missions FEADER dont la gestion va être confiée au Conseil Régionaux.

Ledit communiqué de presse suscite toutefois l'interrogation, voire l'inquiétude, des personnels du MAA actuellement en charge des instructions concernant la date de transfert des effectifs aux Régions. Le titre du Communiqué de Presse est ainsi libellé : « **L'ÉTAT ET LES RÉGIONS MAIN DANS LA MAIN POUR LA MISE EN ŒUVRE DU FEADER 2021-2027** »

Ceci peut laisser croire que les Régions prennent la main sur la gestion des aides FEADER (et en conséquence sur les effectifs) dès 2021.

Le corps du texte précise qu'il s'agit d'une gestion pour la programmation 2023-2027.

Que croire pour les agents concernés ? Comment lire ce communiqué de presse ?

Nous vous adressons ce simple courrier et les interrogations des agents non seulement pour avoir des réponses claires concernant l'avenir des agents mais également pour vous sensibiliser aux inquiétudes que suscite ce transfert vers les Régions pour les instructeurs des SEA de DDT.

Les services des DDI ont subi, à marche forcée, la création des SG Communs placés sous l'égide des Préfectures et les agents qui composent ces directions craignent maintenant que ce soit la méthode retenue pour toutes les modifications de périmètre des DDI.

Nous vous savons profondément attaché au dialogue social et nous nous permettons de vous demander un calendrier ferme de la mise en place de ce transfert de missions et d'effectif vers les Conseils Régionaux.



Cette chronologie des évènements à venir est nécessaire aux agents pour se projeter dans l'avenir et ne pas se sentir pris en otage de ce transfert.

Nous vous remercions par avance de la lecture attentive que vous voudrez bien faire de ce courrier et des directives que vous voudrez bien donner à vos services afin qu'ils établissent en concertation avec leurs homologues des Régions le calendrier tant attendu par les instructeurs.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.



Martine HARNICHARD

Copies :

- M. Michel LEVEQUE
- Mme la secrétaire générale (SG)
- M. le secrétaire général adjoint (SG)
- M. le chef du SRH (SG)